

TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

1 rue Montriblond

69009 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

In Extenso Auvergne Rhône Alpes

24 chemin des Verrières BP 33 69751 Charbonnières Cedex

Tél : +33 (0) 4 78 34 19 54 lyon.charbonnieres@inextenso.fr www.inextenso.fr

Siège social : 53 avenue Albert Einstein - 69100 Villeurbanne - Tél. : +33 (0) 4 72 60 30 30

SAS d'Expertise Comptable au capital de 9 243 150 € - 434 713 871 RCS Lyon - APE 6920 Z – TVA FR 02 434 713 871

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Lyon et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon

TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

1 rue Montriblond

69009 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRIANGLE GÉNÉRATION HUMANITAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les règles et méthodes de l'annexe aux comptes annuels :

- Dans la note « *Changement de méthodes comptables* » concernant la première mise en application du règlement ANC n°2022-06 modifiant le Plan Comptable Général et indiquant les principaux changements de présentation. Cette première application n'a pas d'incidence sur le bilan d'ouverture.
- Dans la note « *Faits significatifs* » mentionnant la baisse du budget global de l'association dans un contexte de contraction de l'aide au développement au niveau mondial, ainsi que le rééquilibrage des missions marqué par une forte augmentation des activités au Soudan et, à l'inverse, une diminution sensible des opérations en Ukraine et en RCA.
- Dans la note « *frais des missions* » exposant l'enregistrement intégral, par mesure de simplification, des dépenses engagées via les bureaux de représentation de l'association dans les pays d'intervention en frais de missions (compte 625600). Ces frais font toutefois l'objet d'une affectation précise (pays, projet et financement) via la comptabilité analytique mise en place par l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions et autres contributions financières à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Ces vérifications spécifiques appellent de notre part l'observation suivante : l'intégralité des documents n'était pas disponible pour les membres dans le délai de 15 jours prévu statutairement avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Nonobstant ce délai, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières,
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Laurent SIMO

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 211	1 211		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	220 000	220 000		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 724	13 724		
Autres immobilisations corporelles	465 387	450 157	15 230	18 488
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	24 105		24 105	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 964		8 964	8 964
TOTAL (II)	733 391	685 092	48 299	27 452
COMPTES DE LIAISON (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 358	2 358		2 425
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 660 420		12 660 420	15 216 200
Charges constatées d'avance	61 255		61 255	87 635
Valeurs mobilières de placement :	1 951 707		1 951 707	2 050 594
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 405 145		4 405 145	9 799 762
TOTAL (IV)	19 080 885	2 358	19 078 527	27 156 616
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	19 814 276	687 450	19 126 826	27 184 068

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	1 373 255	1 269 266
Excédent ou déficit de l'exercice	357 903	103 989
Situation nette (sous-total)	1 731 158	1 373 255
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 731 158	1 373 255
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	119 100	55 821
Provisions pour charges	17 883	16 839
TOTAL (IV)	136 983	72 660
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 128	2 372 225
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293 459	403 259
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	409 709	342 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	95 129	3 770
Produits constatés d'avance	16 360 260	22 615 921
TOTAL (V)	17 258 685	25 738 153
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 126 826	27 184 068

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	390	601
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	6 938 273	10 246 882
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 085	9 104
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	20 733 613	20 808 690
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		15 112
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	19 824	3
TOTAL I	27 697 185	31 080 392
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	23 857 208	26 701 920
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	77 136	108 618
Salaires	2 711 550	3 181 289
Cotisations sociales	1 000 956	932 888
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 243	7 682
Dotations aux provisions	64 324	64 161
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	39 789	
TOTAL II	27 761 206	30 996 558
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-64 021	83 834
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	27 508	87 911
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	705 560	120 709
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	733 068	208 620
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	88 629	142 982
Différences négatives de change	222 515	5 393
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	311 144	148 375
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	421 924	60 245
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	357 903	144 079

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		7 635
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		47 725
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-40 090
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	28 430 253	31 296 647
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	28 072 350	31 192 658
EXCEDENT OU DEFICIT	357 903	103 989
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	18 476	307 177
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	18 476	307 177
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	18 476	307 177
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	18 476	307 177

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Présentation générale

Triangle Génération Humanitaire, association de solidarité internationale est née en 1994 d'une volonté de développer une expertise transversale et pérenne. Les interventions de TGH se caractérisent par une approche globale de l'aide humanitaire intégrant l'urgence, la réhabilitation et le développement mais également, chaque fois que possible, une démarche environnementale.

TGH fonde son action sur les principes : d'HUMANITE, de NEUTRALITE, d'IMPARTIALITE et d'INDEPENDANCE.

L'association est administrée par un Conseil d'administration bénévole représentatif de l'ensemble de ses membres.

L'organisation de TGH repose sur trois départements techniques dédiés à ses trois principaux domaines d'expertise : eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire et moyens d'existence, éducation et protection.

Ils regroupent des professionnels qualifiés, qui se rendent sur le terrain, apportent un soutien direct aux personnels en charge du suivi des programmes, et garantissent la qualité des actions.

L'association est financée majoritairement par des bailleurs de fonds publics (Europe, Nations-Unies, Etats français et collectivités territoriales, Allemagne, Etats Unis...) et quelques partenaires privés ; entreprises et fondations.

Elle intervient dans une dizaine de pays et territoires en Europe, Afrique et Asie.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 19 126 826 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 357 903 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre, à l'exception des faits mentionnés ci-dessous,
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Changements de méthodes comptables :

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

Les principaux changements :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel
- Disparition des transferts de charges
- Modifications au niveau du plan des comptes
- Simplification des modèles d'états financiers
- Nouvelle présentation des informations contenues dans l'annexe

Faits significatifs :

Le budget global de l'association est en baisse de 9,9% dans un contexte de coupes drastiques de l'aide publique au développement au niveau mondial (réduction de 23.1 % par rapport à 2024, soit la plus forte contraction annuelle jamais enregistrée). TGH a su faire preuve de résilience dans ce contexte très dégradé.

Un rééquilibrage s'opère entre missions avec une nouvelle forte augmentation du Soudan devenu la première crise humanitaire au monde, tandis que le volume des opérations en Ukraine diminue fortement avec l'arrêt des gros financements américains, tout comme le volume en RCA, victime d'un retrait des bailleurs de fonds.

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|---|-------------|
| - logiciels | 3 ans |
| - Constructions : | 15 à 20 ans |
| - Agencements et aménagements des constructions : | 10 ans |
| - Installations techniques : | 10 ans |
| - Matériel de transport : | 2 à 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 à 5 ans |

Les immobilisations situées à l'étranger sont amorties en linéaire sur deux ans pour les véhicules d'occasion et pour le matériel informatique et communication. Les véhicules neufs sont amortis sur 4 ans.

Les bureaux à l'étranger établissent des inventaires annuels. Seuls les matériels d'une valeur significative (montant d'achat supérieur à 500 €) sont immobilisés. Il s'agit essentiellement du matériel de transport et du matériel informatique.

Il est précisé que les acquisitions de matériels et équipements réalisées grâce à des financements institutionnels prévoyant la restitution ou le transfert de ces biens à des entités tierce, ne sont pas enregistrées en immobilisation mais en charge.

Le poste actif immobilisé comprend donc essentiellement les matériels et équipements acquis sur les fonds propres de l'association.

Stocks :

Dans le cadre de ses opérations humanitaires, l'association est amenée à acheter et à recevoir gratuitement des biens destinés à être distribués.

Les biens non encore distribués au 31 décembre ne font pas l'objet d'une valorisation en stocks car ceux-ci ne peuvent pas être considérés comme des biens propres de l'association.

Le montant inscrit dans la rubrique stock du bilan correspond essentiellement à des T-shirt, dépréciés à 100% au titre de l'exercice.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances inscrites à l'actif pour 12 660 420 € comprennent principalement les subventions et contributions financières notifiées à l'association au 31 décembre 2025 et non encore encaissées.

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la réglementation, pour couvrir les obligations, à la date de clôture, vis à vis de tiers et risquant de provoquer une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une nouvelle provision pour risques est enregistrée en 2025 pour un montant de 63 280 euros correspondant à la demande de la partie adverse sur un litige aux Prud'hommes.

Une provision pour risques d'exploitation de 55 821 € demeure pour un risque de licenciement au Soudan,

La provision pour charges relative aux engagements de retraite des salariés s'élève à 17 883 €.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, et taux de charges sociales),
- un engagement au 60ème du salaire brut annuel par années à provisionner avec un plafond de 15 ans.
- taux de charges sociales : 36%

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 17 883 euros.

Effectif

L'effectif de l'entité (siège + expatriés) s'élève à 68 personnes au 31/12/2025.

L'effectif des salariés de droit locaux au 31 décembre 2025 se décompose de la manière suivante par pays d'intervention :

	Expats	Nb staffs Nat.	Siège
Algérie	1	154	
Ethiopie		2	
Irak		15	
Myanmar	1	8	
Népal	1	3	
Pakistan		3	
RCA	10	67	
Soudan	14	152	
Syrie	1	4	
Tchad	6	47	
Ukraine	7	52	
Yémen	1	15	
Siège			26
Totaux	42	522	26

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont constitués uniquement de membres du Conseil d'Administration selon l'importance du rôle de chacun dans la gestion et la représentation de l'association.

Leurs fonctions sont exercées à titre bénévole et ils ne reçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

Honoraire des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale s'élèvent à 11 900 € HT (+500€ HT relatif aux diligences exceptionnelles liées à l'application du nouveau plan comptable), soit 14 880 € TTC

Par ailleurs, le montant facturé au titre de l'exercice concernant des Services Autres que le Contrôle des Comptes (SACC) pour fournir des attestations auprès des organismes financeurs s'élève à 20 900 € HT, soit 25 080 € TTC

Produits constatés d'avance :

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2025 figurant au passif pour 16 360 260 € comprennent principalement les subventions notifiées à l'association et non encore consommées à cette date.

Subventions et contributions financières :

Les produits des subventions comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont des sommes octroyées par des autorités administratives et répondant à la définition de subvention au sens de l'article 59 de la loi n° 2014-856. Les principaux financeurs concernés sont l'Agence Française de Développement, le Centre De Crise et le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les produits des contributions financières comptabilisés, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, sont des sommes octroyées par les autres bailleurs institutionnels. Les principaux financeurs concernés sont ECHO et diverses agences des Nations Unies (UNICEF, OCHA, UNHCR...).

Ces produits financent les dépenses directes et indirectes des actions et projets réalisés dans les pays d'intervention de l'association.

Frais des missions :

Dans le cadre de ses projets, l'association engage des dépenses via ses bureaux de représentation dans les pays d'intervention. Par mesure de simplification, ces dépenses sont intégralement enregistrées en frais de mission (compte 625600) mais font toutefois l'objet d'une affectation précise (pays, projet et financement) via la comptabilité analytique mise en place par l'association.

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature au 31/12/2025, ont été portées au pied du compte de résultat.

Au cours de l'exercice 2025 l'association a bénéficié de mise à dispositions gratuites de biens dans le cadre de son activité et de son fonctionnement.

La valorisation de ces apports à titre gratuit peut être estimée de la manière suivante :

-MSF : 15 000 €

-Mercy Corps : 3 476 €

Soit un total de 18 476 €.

Etat des avantages et ressources en provenance de l'étranger :

L'association n'entrant pas dans les seuils prévus par la loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021, aucun état des avantages et ressources en provenance de l'étranger n'est présenté au titre de l'exercice.

Cotisations

L'association perçoit des cotisations sans contrepartie de la part de ses membres. Le fait générateur de leur comptabilisation est l'encaissement.

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissement			
Total (I)			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles	1 211		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Total (II)	1 211		
Immobilisations corporelles			
Terrains	220 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	211 792		1 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 724		
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport	183 562		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 405		3 627
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			24 105
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (III)	694 483		28 732
Immobilisations financières			
Participations	8 964		
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total (IV)	8 964		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	704 658		28 732

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement				
Total (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles			1 211	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total (II)			1 211	
Immobilisations corporelles				
Terrains			220 000	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des construc			212 792	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			13 724	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			183 562	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			69 032	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			24 105	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (III)			723 215	
Immobilisations financières				
Participations			8 964	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (IV)			8 964	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			733 390	

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement	Total I				
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles		1 211			1 211
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	Total II				
		1 211			1 211
Immobilisations corporelles					
Terrains		220 000			220 000
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des construc		204 650	1 833		206 483
Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 724			13 724
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport		183 563			183 563
Matériel de bureau et informatique, mobilier		54 059	6 053		60 112
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Total III				
		675 996	7 886		683 882
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		677 207	7 886		685 093

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel
Frais d'établissement	Total I						
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes							
	Total II						
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst.générales, agenc. aménag. Const.							
Inst. techniques, mat. et outillage indus.							
Inst.générales, agenc. aménag. Divers							
Matériel de transport							
Mat.l de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
	Total III						
Frais d'acqu. des titres de participation	Total IV						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à évaluer							
Primes de remboursement des emprunts							

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

STOCK

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stock revendus en l'état				
Marchandises	2 358	2 425		67
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	2 358	2 425		67
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Total III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production) II + III				

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges		63 280			63 280
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires	16 839	1 044			17 883
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Autres provisions pour risques et charges	55 821				55 821
Total II	72 660	64 324			136 984
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours		2 358			2 358
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III		2 358			2 358
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	72 660	66 682			139 342
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières					

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmen- tations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E=A-B+C-D
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Apports avec droits de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 269 265	103 989			1 373 254
Résultat de l'exercice	103 989	-103 989	357 903		357 903
Situation nette	1 373 254		357 903		1 731 157
Fonds propres consommables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	1 373 254		357 903		1 731 157

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, et comptes rattachés				
Autres créances clients, usagers, adhérents		12 607 564	12 607 564	
Personnel et comptes rattachés		1 070	1 070	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		5 721	5 721	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés		1 412	1 412	
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		61 255	61 255	
Total		12 677 022	12 677 022	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)		100 128	100 128		
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		293 459	293 459		
Personnel et comptes rattachés		179 286	179 286		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		74 997	74 997		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés		155 426	155 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		30 966	30 966		
Produits constatés d'avance		16 360 260	16 360 260		
Total		17 194 522	17 194 522		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances	12 615 767	15 216 200
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	12 615 767	15 216 200

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293 459	403 259
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	409 709	342 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	703 168	746 237

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

Produits constatés d'avance	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation	16 360 260	22 615 921
Produits financiers		
Total	16 360 260	22 615 921

Charges constatées d'avance	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation	61 255	87 635
Charges financières		
Total	61 255	87 635

Entité

TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE

Exercice clos le : 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Engagements donnés :

Néant

Engagements reçus :

Les subventions accordées et destinées à couvrir les charges à engager étant comptabilisées à l'actif et au passif du bilan n'ont pas à être mentionnées dans l'annexe